

SOUMENSAC INFOS

LE MOT du CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants de la commune le samedi 23 janvier.

A cette occasion, Mr PATISSOU a rappelé que le maintien des services apportés aux habitants de notre commune serait un axe de travail du conseil municipal.

Dans notre département il y a 77 communes comprises entre 100 et 300 habitants (dont Soumensac)

Seulement 14 d'entre elles ont encore une école et 9 une agence postale.

Pourquoi notre village est encore doté de ces services ?

L'engagement et la détermination des différentes équipes municipales à travers ses choix budgétaires, ses relations avec nos instances départementales pour prouver que Soumensac n'est pas un village dortoir.

Les relations de travail avec notre intercommunalité démontrent là aussi que nous défendons notre « ruralité dynamique »

Les associations, qui depuis plusieurs années en organisant des manifestations, véhiculent également une bonne image ; et lorsque l'on parle souvent en bien de notre village nos dossiers sont examinés avec attention.

Le personnel (enseignants et accompagnants du RPI) en s'adaptant aux contraintes locales renforcent cette image positive. Les bénévoles des activités périscolaires.

Les entreprises Soumensacaises à travers leurs projets de développement portent haut nos couleurs et sont-elles aussi un appui très important pour le maintien de nos services.

Cependant nous sommes conscients que cet équilibre peut être fragile. C'est l'affaire de tous au quotidien au travers de nos projets, nos rencontres, nos différentes activités nous devons continuer à véhiculer cette image positive.

Nous vous souhaitons une excellente année.

LE BUDGET 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

Chapitre	Désignation	Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	81 560,00	37 925,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 200,00	55 059,52
014	Atténuations de produits	9 661,00	9 611,00
65	Autres charges de gestion courante	33 745,00	30 118,41
66	Charges financières	1 134,00	1 133,95
67	Charges exceptionnelles	157,00	156,33
022	Dépenses imprévues	10 443,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	18 186,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103,00	1 102,10
	TOTAL DEPENSES	221 189,00	135 106,69

LE BUDGET 2015 (suite)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

Chapitre	Désignation	Budgétisé	Réalisé
013	Atténuations de charges	0,00	7 702,37
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	16 130,00	16 915,22
73	Impôts et taxes	58 846,00	61 182,00
74	Dotations, subventions et participations	75 331,00	69 795,46
75	Autres produits de gestion courante	4 680,00	6 150,00
76	Produits financiers	0,00	2,79
77	Produits exceptionnels	207,00	207,48
002	Excédent de fonctionnement reporté	65 995,00	65 995,99
	TOTAL RECETTES	221 189,00	227 951,31

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015

Opérations d'équipement	Désignation	Budgétisé	Réalisé
11	Travaux bâtiments scolaires	11 900,00	13 651,18
47	CREATION DE VOIRIE AU TRUCHASSON	2 776,00	2 768,80
49	EXTENSION RESEAU D'EAU AU TRUCHASSON	5 290,00	0,00
51	CREATION LOCAL POUR STOCKAGE DE MATERIEL	15 610,00	15 609,60
16	Emprunts et dettes assimilés	6 451,00	6 450,87
21	Immobilisations corporelles	2 700,00	564,00
001	Déficit d'investissement reporté	4 361,00	4 360,47
	TOTAL DEPENSES	49 088,00	43 404,92

* Les opérations d'équipement ont été détaillées pour faciliter la lecture des chiffres, mais figure sinon à l'article 21.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015

Chapitre	Désignation	Budgétisé	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 043,00	18 816,02
13	Subventions d'investissement reçues	9 756,00	6 257,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	490,00
021	Virement de la section de fonctionnement	18 186,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103,00	1 102,10
	TOTAL DEPENSES	49 088,00	26 665,12

QUELQUES PHOTOS DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE



AVANT

WC de l'école communale

APRES

Local de stockage communal

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est le 10 novembre que les enfants de l'école ont déposé des bouquets de fleurs et Monsieur le Maire une gerbe au monument aux morts.

En effet en cette année de commémoration les élèves ont travaillé avec leur institutrice Audrey Blanchet durant les cours d'instruction civique et du devoir de mémoire sur le projet d'échanges : parler des monuments aux morts et des soldats qui ont combattu pour la France et se sont donc associés à cette manifestation.



RECENSEMENT

Du 21 janvier au 20 février 2016 aura lieu le recensement. A cette occasion Karine Dubernard la secrétaire de Mairie de notre commune passera à votre domicile pour vous remettre les imprimés à rem-

PERISCOLAIRE

Voici comment sont organisées les après midi du périscolaire : animé par Sandrine Tisselin le lundi et le jeudi les enfants s'initient au jardinage, le mardi des cours de cuisine sont assurés par Audrey Blanchet, l'institutrice et le vendredi c'est Stanislas Verspyck qui donne des cours de théâtre ou de musique.

Afin de financer les TAP un dossier de demande de subvention a été constitué par Karine Dubernard, Mr Rivière et Mr Foulou dans le cadre d'un projet éducatif territorial. Le dossier a été accepté et l'école s'est vue attribuée d'une subvention d'environ 90 euros par élèves.

LE MOT DE LA CANTINIERE

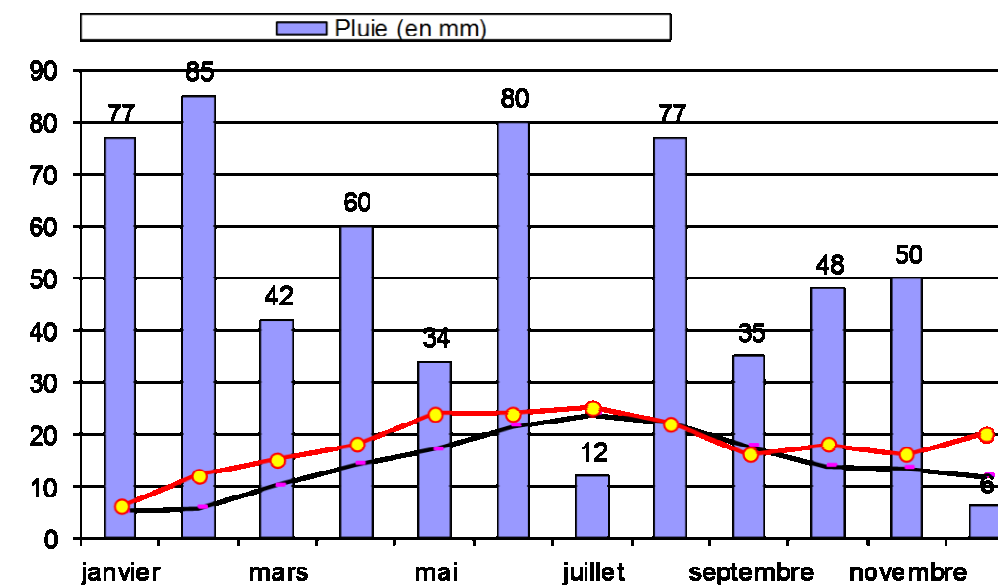
La cantine est une cuisine autonome permettant la confection des repas sur place. Les menus sont diversifiés et élaborés en tenant compte des besoins nutritionnels de l'enfant. Les produits frais et légumes bio sont livrés par des commerces de proximité.

Un menu végétarien est également proposé chaque semaine.

Le temps du repas favorise le partage et l'échange en conciliant plaisir et respect des règles de vie.

METEO

La météo de l'année 2015 à Soumensac, lieu-dit Gassac



L'année 2014 avait été la plus chaude des 30 dernières années et 2015 a encore augmenté ce record avec 14.64 degrés.

Cette année 2015 a été aussi la 2ème année des plus sèches sur ces 30 dernières années avec 606 mm d'eau (1008 mm en 2014).

Pierre Priser

TNT

A partir du 5 avril 2016 les chaînes de télévision seront diffusées en haute définition.

Pour se faire votre télévision doit avoir la HD intégrée, pour le vérifier mettre sur la 7 ou la 57 si HD parait votre télévision est compatible, sinon, il vous faudra vous munir d'un décodeur spécifique. Sans cela votre écran de télévision restera noir à partir de la date citée ci-dessus.



BABY SKI

Cette année encore, l'animation du baby ski s'est couronnée de succès. En effet avec le développement de trois activités chaque tranche d'âge trouve de quoi se divertir : les plus jeunes avec l'initiation au baby ski, les ados et les adultes avec la glisse sur une grosse bouée (sensations garanties) et pour la première fois des baptêmes en jet ski.

Le samedi soir, Monsieur le maire Bernard Patissou et le conseil municipal ont offert un repas au staff et à tous les bénévoles afin de consolider les liens qui les unissent depuis maintenant 5 ans.



Le comité des fêtes de Soumensac a le plaisir de vous présenter tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

L'année 2015 vient de se terminer. Il est donc temps pour le comité des fêtes, de faire le bilan de l'année écoulée.

En mars, et ce dans le cadre d'un « Hiver Musical ! » nous avons souhaité fêter la Saint Patrick avec Georges Smith. Malheureusement peu de personnes sont venues, alors un grand merci aux présents pour avoir participé à cette innovation.

Le vide grenier du 3 mai a amené une fois encore beaucoup de monde dans notre village. Ce fût une belle journée.

La fête de la musique du 20 juin, en début de soirée, une partie plutôt calme avec les deux musiciens du « Monde de Neyrat ». Puis le groupe Let's Dance a mis une superbe ambiance et a fait danser la plupart d'entre vous jusqu'à la fin de la soirée.

La section pilâtes se porte plutôt bien (heureusement et normale pour une activité sportive !!) à ce jour elle compte 24 membres.

Tous les vendredis soir 18h15-19h15 ou 19h30-20h30.

J'associe comme chaque année, les membres du comité des fêtes et tous ceux qui ont permis de voir aboutir toutes ces manifestations, je pense à la mairie de notre commune et aux associations comme l'ACCA et plaisirs des saveurs.

L'assemblée générale a eu lieu le 29 janvier à 21h et le bureau a été reconduit dans sa totalité.

Quelques dates pour les projets de 2016 :

Un one man show avec J. Paul Delvor pour le 9 Avril, le vide grenier le 1^{er} Mai et la fête de la musique le 18 Juin.

En vous renouvelant tous nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le Président



**HOMMAGE A JEAN-LUC
UN HOMME AUX MAINS D'OR, UN HOMME AU CŒUR D'OR**

Le 6 janvier Jean-Luc nous a quitté après un long combat de 18 mois, la maladie a été la plus forte.

Membre très actif depuis des années, il n'a eu de cesse d'enrichir le comité par son ingéniosité, trouvant des solutions à tout. Homme aux mille et une idées, il a énormément apporté au comité qui lui doit beaucoup. (Des plats en inox, les paniers à friteuse, spatules, pinces, le chariot à plancha ont été confectionnés par ses soins).

La déco pour les médiévales c'était lui aussi et tant d'autres choses. Lors des réunions à l'annonce des projets pour l'année, il commençait déjà à chercher ce qu'il pourrait bien faire pour faciliter la tâche de chacun et on savait qu'il avait trouvé lorsque ses yeux commençaient à briller et qu'un sourire s'amorçait sur ses lèvres.

Toujours enthousiaste Jean-Luc !!!

Le comité ne l'oubliera jamais et notre pensée va à son épouse Lucette également membre du comité et à sa famille.



L'été 2015 a confirmé l'engouement du public tant local que touristique pour le marché de Soumensac. En accord avec la Mairie, une aire ombragée supplémentaire a été intégrée dans la zone du marché permettant de préserver l'esprit familial et convivial malgré l'augmentation du nombre d'hôtes accueillis. La question de la sécurité a été au centre des préoccupations de la préparation du marché. La mairie a mis en place une aire de parking balisée et aménagée, et l'association a géré tout au long de l'été un balisage temporaire de zones de stationnement interdit afin de préserver l'intégrité des zones de circulation. Grâce à l'action de la mairie avec la rénovation des toilettes de l'école désormais aux normes, l'accueil s'est largement amélioré : plus de proximité et plus d'accessibilité.

La collaboration avec les autres associations du village a permis la tenue du premier salon du livre le 30 août créant ainsi un lien entre culture et terroir, un lien très dynamique et intéressant.

Le marché de Soumensac applique les prescriptions de la charte « Marché de Producteur de Pays », et privilégie l'entrée de jeunes professionnels, installés sur de petites exploitations, garantissant ainsi une réelle qualité fermière, en lien étroit avec le terroir.

« Plaisir des Saveurs » préserve « un manger bien, manger sain, manger local » évitant toute dérive de commercialisation de produit issu de systèmes en production industrielle.

Le succès grandissant de ces marchés sur le chemin

de ronde démontre l'importance de conserver leur spécificité. L'équipe de Plaisir des Saveurs y veille.

Rendez vous en 2016 ...

**Préserver l'esprit
convivial et la
qualité des marchés
de producteurs de
Pays**



A.C.C.A SOUMENSAC

L'ACCA de Soumensac a délivrée cette saison 35 cartes de sociétaires, en légère progression.

Lors de son assemblée générale, un nouveau vice-président a été élu.

Composition du bureau :

Président : Lionel SIMEON Vice-président : Jean Christophe MELUN

Secrétaire : Mathieu VAN DE VEN Trésorier : Fabrice BOUDET

Vice-trésorier : Daniel LACROIX Membre : Bernard LABONNE

Sur le dernier bulletin, nous rappelions l'importance du maintien d'une chasse traditionnelle et conviviale ; c'est toujours notre volonté. Pour cela il faut noter le travail effectué par les membres du bureau lors des battues. Les chasseurs des communes voisines reconnaissent qu'ils sont toujours bien reçus (casse-croute le matin). Le prélèvement en chevreuils a été identique, soit 40 bracelets.

Lors des battues administratives nous avons prélevés 6 renards.

Les membres actifs participent également à l'organisation du vide grenier en collaboration avec le comité des fêtes.

Le BIPE – Cabinet de Conseil en analyse stratégique et prospective économique – agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mené une étude sur l'impact économique de la chasse. Nous vous communiquons quelques chiffres.

Dans notre région (Aquitaine, limousin, Poitou- Charente) cette activité pèse 276 millions d'euros, elle génère 3475 emplois (équivalent temps plein) pour 209 000 chasseurs. A l'échelon nationale on retiendra que la chasse c'est 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires (pour comparer, le tennis c'est 2,2 milliards).

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LE DEVELOPPEMENT DE SOUMENSAC

L'Association pour la Protection et le Développement de Soumensac, forte de sa trentaine d'adhérents, oeuvre, depuis 3 ans, pour contribuer à protéger le patrimoine de Soumensac, notamment ses remparts du XIIIe siècle. Elle favorise également le développement du village par l'organisation de manifestations culturelles comme le Salon du Livre au mois d'août dernier.

Elle remercie la municipalité de l'organisation de la réunion publique du 11 décembre concernant le projet d'implantation d'une halle sur les Promenades à Soumensac. Elle a permis à chacun d'échanger ses arguments. L'Association a pu rappeler qu'elle n'est absolument pas opposée à la construction d'une halle, si cela est jugé nécessaire par les producteurs dont elle salue la superbe et délicieuse manifestation estivale, mais que la carte communale montre clairement le caractère non-constructible de l'emplacement choisi. Nous venons d'ailleurs de prendre connaissance (avec copie à la mairie) d'une lettre de la préfecture qui réaffirme clairement dans sa conclusion, la validité de la carte communale et spécifie que la zone projetée pour la halle est bien non constructible.

L'Association et l'ensemble des habitants de Soumensac peuvent se féliciter qu'à cette occasion le Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, souligne «la belle présentation actuelle du patrimoine bâti et paysager de cette partie de la commune. C'est grâce à l'action de tous les soumensacais que ce patrimoine a été préservé.

L'Association pour la Protection et le Développement de Soumensac se réjouit d'avoir pu contribuer à la défense d'un patrimoine qui même s'il n'est pas classé Monument Historique « présente un intérêt archéologique, paysager et patrimonial indéniable pour le bourg de Soumensac ». L'architecte des Bâtiments de France indique que : «la restauration de ces remparts du 13e est à prévoir tôt ou tard.» L'Association s'emploiera à faire avancer cette demande. Sa mise en valeur est un projet autour duquel nous espérons rassembler toutes les bonnes volontés de la commune pour que notre village soit encore plus beau et attire des visiteurs de plus en plus nombreux.

Mickael Borsato
Président

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE (Association des Parents d'Elèves) du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Loubès-Bernac, Soumensac et St Jean-de-Duras est une association dont les membres sont tous les parents d'élèves de ces 3 écoles.

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière assemblée générale. Il est composé d'une présidente (Valérie FRAMARIN), d'une vice-présidente (Julie DE NARDO), d'une secrétaire (Marie-Pierre MAILLET), d'une secrétaire adjointe (Isabelle FRAMARIN), d'une trésorière (Sabine CALLEWAERT) et d'une trésorière adjointe (Maïté JAFFRES). Tous les membres sont bénévoles.

Le but de l'APE est d'organiser des manifestations (vide-grenier, loto, soirée carnaval, spectacle de fin d'année, etc...) dont les bénéfices permettent de financer des sorties scolaires (sorties sportives ou culturelles, voyage de fin d'année des trois écoles), l'achat de matériel ou de jeux et outils pédagogiques (ex : jouets pour l'école de Soumensac).

Il est donc très important que chaque parent d'élèves se sente concerné par le bon fonctionnement de l'APE.

C'est pourquoi il leur est donc demandé de venir aux réunions et de s'investir tout au long de l'année pour la réussite des manifestations qu'elle organise.

Prochainement, l'APE vous attend donc nombreux au grand Loto des Ecoles qui se déroulera le samedi 6 février 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de Loubès-Bernac.

LE SAVOIR FAIRE DIVERSIFIE : Artisans, Producteurs, Commerçants de Soumensac

AMIERES Olivier, nettoyage parc et jardin, conciergerie privée tél : 06/06/78/99/33
 AURIAC Pierre et SERRA Nadia, Production Audio Visuelle, Image de Synthèse/Vidéo, tél : 06/83/36/77/67
 BORSATO Jean-Luc, Sarl Gaal Quest Informatisation de Gestion de la Restauration des Cuisines Collectives tél : 05/53/79/43/98
 BOUDET Patrick, maçonnerie, tél : 05/53/89/03/88
 CHAMPENOIS Ludovic, peintre, tél : 06/75/10/55/31
 CHARRIER Valérie, esthétique, tél : 05/53/89/04/88
 DELAGE Olivier et Sophie, viticulteur, Domaine Moulin de Paillo, tél : 05/53/83/06/68
 ESCLAVARD Jean-Michel et Yannick, Domaine d'Eybroy, viticulteur, tél : 05/53/89/01/81
 FRAMARIN Patrice, menuisier, tél : 06/84/47/95/43
 GATEL Agnès, productrice de fleurs coupées, tél : 05/53/83/06/32
 JOUGLA Sylvain, vigneron en bio, tél : 06/17/09/65/50
 LABONNE Francis, peintre, tél : 05/53/89/02/64
 LEMAIRE Gilles négociant bestiaux, tél : 05/53/83/02/46
 LESPINE Roland, viticulteur, Château La Boissière, tél : 05/53/94/75/79
 MAURIN Patrick, Au Travail du Bois et de La matière, tél : 05/53/89/01/75
 MAURY-BOUET Didier, électricité, chauffage, tél : 05/53/89/01/10
 MELUN Jean-Christophe, multi-service, entretien espace vert tél : 06/71/67/76/46
 ORGIAZZI Chantal, La Boîte à légumes, négoce de fruits et légumes, tél : 06//74/68/87/06
 PAUVERT Yvan, puisatier, tél : 05/53/89/03/12
 TESTET Jacques, musée de l'outil ancien, tél : 05/53/93/85/46
 VAN DE VEN Jean, vente directe de viande, tél : 05/53/89/02/17
 VERDIER Cédric, maçonnerie, tél : 05/53/20/27/66
 VIRMOUNEIX Didier, charpentier, vente bois chauffage, tél : 05/53/83807/23

Chers Soumensacais et Soumensacaises

Depuis octobre 2015 nous faisons parti de votre village. Nous, c'est Elvira GAZIZOVA et Sergey SIDOROV. Tous les deux d'origine russe, diplômés de BAC+5, en Gestion des entreprises pour l'un et en Ingénierie informatique pour l'autre, en 2007 nous avons fondé la société SEMFOR.

Le cœur de métier de notre société est la création d'événements, autour de la gastronomie, du vin ou encore du voyage. Notre terrain de prédilection ? La France, avec son patrimoine gastronomique et culturel, ses traditions et son terroir.

En 2012, riches de ces 5 années d'expériences et de rencontres, nous avons décidé d'aller plus loin et de lancer un magazine sur le voyage, la gastronomie et le terroir français : "Saveurs du Voyage". Cette idée s'est concrétisée en juin 2014 par la parution du premier numéro. Dédié à l'Aquitaine, il propose aux lecteurs un aperçu de la province française "vue de l'intérieur".

Parmi nos autres exploits – réalisation d'une œuvre insolite, Barrique Géante, exposée lors de Bordeaux Fête le Vin 2014 et élue record de l'année dans le Livre Guinness des records.

Nos projets à venir ? Développer une nouvelle destination pour nos clients – le Lot et Garonne.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons choisi votre village qui est devenu un peu le nôtre.

A bientôt dans les ruelles de Soumensac.



ETAT CIVIL

MARIAGE :

THOMASSON Marie et CHAMPENOIS Ludovic : le samedi 8 août 2015

NAISSANCES :

BORSATO, Naomi Kimberley née le 4 mai 2015
BOUCARD, Raphaël Jean-Marie né le 11 juillet 2015

AYEZ LE BON REFLEXE :

TRIEZ et PORTEZ à la DECHETTERIE de DURAS :

- les ferrailles, les encombrants (literie, meubles...)
- les gravats (rebus de bricolages, terre)
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E)
- les cartons, les piles, les huiles de friture, de vidange et les batteries usagées
- les textiles
- les déchets ménagers spéciaux (solvants, aérosols etc.)
- les déchets ameublement
- les déchets verts

IMPORTANT
Tous les déchets encombrants doivent aller à la déchetterie !!!

Pour vous faciliter la tâche, voici les horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 13h à 17h et samedi : 9h à 17h

Tél de la déchetterie de Duras : 05.53.94.29.11

**TROP D'ENCOMBRANTS LAISSES DEVANT LES CONTENEURS,
ALORS QU'ILS DEVRAIENT ÊTRE**

NUMEROS UTILES

SMUR	15	Déchetterie de Duras	05-53-94-29-11
POMPIERS	18	Ecole de Loubes-Bernac	05-53-94-77-39
CENTRE ANTIPOISON	05-56-96-40-80	Ecole de Saint-Jean-de-Duras	05-53-89-03-76
Gendarmerie de Duras	05-53-20-57-65	Ecole de Soumensac	05-53-89-01-19
Bibliothèque de Duras	05-53-64-92-72	Office de Tourisme pays de Duras	05-53-83-63-06
Centre de Loisirs de Duras	05-53-93-24-95	La Poste de Duras	05-53-83-38-04
	05-53-93-23-08	Trésor Public de Duras	05-53-83-70-52
Château de Duras	05-53-83-77-32	CAF	0 820-25-47-10
Collège Lucien Sigalas	05-53-83-70-64	Centre des Impôts de Marmande	0 820-32-42-52
Communauté des Communes de Duras		CPAM Agen	0 820-90-42-13
- Point public multiservices	05-53-20-38-38	EDF-GDF	0 810-33-47-10
- Service Voirie	05-53-83-78-65	SAUR FRANCE	05-53-49-77-00
- Relais assistante maternelle	05-53-20-38-35	Sous-préfecture de Marmande	05-53-76-01-76

MAIRIE DE SOUMENSAC

Téléphone : 09-79-61-11-74

FAX: 05-53-89-01-06

Email:mairie.soumensac@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi de 14h00 à 16h30

Permanence du Maire

le mardi de 14h00 à 16h30

Sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone : 05-53-89-01-00

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 16h30

Mercredi et vendredi : 9h30 à 12h30

LEVÉE DU COURRIER 10h00